

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** ouvre la séance à 18h45, en veillant que le quorum soit bien atteint, car en cette veille de week end pascal associé aux difficultés de circulation sur la RN66, il est difficile de circuler. La présente séance, est spécialement dédiée au dossier de la Maison de l'Emploi et de la Formation, et sera donc en principe une séance expresse. Néanmoins, il y sera également question des Journées des Energies Renouvelables et du PLH.

**Point 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 17 mars 2006 et désignation du secrétaire de séance**

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** soumet le compte rendu de la séance du 17 mars 2006.

- **Le compte rendu est approuvé à l'unanimité**

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** propose de nommer Me Léveque Sonia en tant que secrétaire de séance.

- **Le Conseil, à l'unanimité, nomme Me Lévêque comme secrétaire de séance**

**Point 2 – Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller**

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** précise que le dossier qui a été joint au dossier de séance vous présente le projet dans son intégralité, tel qu'il a été présenté à la commission nationale de labellisation. En particulier, le budget qui y figure a été quelque peu réajusté depuis. Lors du vote du budget du Syndicat Mixte, le 17 mars dernier, une subvention de 20 000 euros a été validée. Les sommes mentionnées sont de tout autre ordre, car elles prennent en compte l'ensemble des valorisations, c'est-à-dire les participations des autres membres et partenaires associés, permettant d'arriver à un seuil pour justifier notre demande de cofinancement auprès de l'Etat.

**Monsieur Jean Paul Omeyer**, en charge de la commission Economie, présente le projet de délibération, dont la rédaction claire, n'appelle aucune remarque. Il en donne donc une lecture intégrale.

**Monsieur Jean Pierre Omeyer** précise que le projet de statuts de l'association, joint au dossier de séance, a été validé par l'ensemble des membres du socle de la Maison de l'Emploi et de la Formation : Etat, ANPE, ASSEDIC, PAIO Thur Doller, Conseil Régional, Conseil Général, AFPA et Pays Thur Doller.

Lorsque l'association sera créée, chacun des membres du socle et des partenaires associés mettra en œuvre l'offre de service qu'il a présenté au dossier de candidature de la MDEF. Le plan d'actions est également joint au dossier de séance : basé sur une trentaine de fiches projets, il s'appuie fortement sur les partenariats existants et à créer.

**Monsieur Michel Habib**, qui pilote ce projet, précise qu'il s'agit d'un dossier lourd, complexe avec de nombreux partenariats. Les avancés sur ce dossier se font donc pas à pas : l'étude et l'élaboration du dossier de candidature, l'obtention du label, très prochainement, la création de l'association et la validation de ses statuts et la signature de la convention financière. Ainsi, au fur et à mesure, certains points vont encore changer. Ainsi, le poste d'accueil initialement prévu, sera partagé entre les différents membres de la Maison de l'Emploi et de la Formation, et ne figure plus dans le budget. L'objectif est de limiter la participation du Syndicat Mixte et donc des collectivités qui le composent, en limitant au maximum les dépenses et en sollicitant d'autres partenariats financiers tel que la Région et le Département. Au fur et à mesure des avancées, on reviendra vers vous.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** interroge les Présidents des communautés de communes afin qu'ils proposent un candidat pour siéger au sein de l'association :

- Pour le Syndicat Mixte, est proposé Monsieur Michel Habib
- Pour la Communauté de Communes du Pays de Thann, est proposé Monsieur Guy Staedelin
- Pour la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, est proposé Monsieur Antoine Muller,
- Pour la Communauté de Communes de Cernay et environs, est proposé Monsieur Pierre Hanss,
- pour la Communauté de Communes de la Vallée de St Amarin, est proposé Monsieur Pierre Guillemain
- Pour représenter le monde de l'entreprise, est proposé Monsieur Joseph Binder

**Monsieur André Manigold** s'interroge sur la nécessité de cette super structure, d'une super direction, il pense qu'il y aurait des économies substantielles à trouver, pour ne pas avoir à solliciter 20 000 euros aux communautés de communes. Le volet investissement présenté, lui apparaît un peu comme un fourre tout.

**Monsieur Jean Paul Omeyer** lui précise que les 20 000 euros de participation représentent la somme de la participation des 4 intercommunalités. La valorisation, appliquée dans le budget, a justement pour objectif d'abonder avec des crédits existants sans avoir besoin de mobiliser de crédits supplémentaires tout en demandant la participation maximale à l'Etat.

**Monsieur Aimé Bellicam** souligne le concept de plafonnement de la participation des intercommunalités, car elles en peuvent en permanence se substituer aux désistements des autres.

**Monsieur Jean Paul Omeyer** place toute sa confiance auprès de Michel Habib pour trouver les meilleures formules. En outre, la structure est composée de nombreux élus qui auront un pouvoir de regard et de maîtrise.

**Monsieur Michel Habib** rajoute que s'il a piloté ce dossier jusqu'à présent et s'il accepte de poursuivre cette mission, c'est la raison qui le lui commande, au regard de la difficile situation de l'emploi de nos vallées actuellement et parce qu'il est soutenu dans cette tâche par Me Rousseau. Il est convaincu que cet outil apportera un meilleur partenariat et fonctionnement en réseau et plus d'efficacité vis-à-vis du public. Il précise également que les premières Maison de l'Emploi labellisées, viennent tout juste de signer leur convention financière.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** remercie Monsieur Michel Habib pour son implication et déplore le nombre, trop important de demandeurs d'emploi sur notre territoire, et qu'il est de la responsabilité de la collectivité de permettre, quand cela est possible, de faciliter l'efficacité, l'optimisation de la gestion des situations. Il soumet ensuite au vote, les désignations au titre du Syndicat Mixte, les personnes membres de l'association.

- **Le Conseil, à l'unanimité, désigne** Messieurs Habib, Staedelin, Muller, Hanss, Guillemain et Binder pour siéger à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller..

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** remercie le Conseil pour cette unanimité qui souligne une volonté forte.

### Point 3 – Energies renouvelables

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** donne ensuite la parole à Monsieur Jacques Muller pour parler d'énergies renouvelables.

#### **3-1 Lancement d'un cycle de visites d'installations**

**Monsieur Jacques Muller** aborde le premier point, le lancement d'un cycle de visites d'installations sur le territoire, comme un point d'information. En effet, il semble plus facile de convaincre les élus en leur montrant des réalisations concrètes, et c'est l'objectif de ces actions. Ainsi, la commission Environnement, Cadre de Vie et Habitat, dans le cadre de la sensibilisation aux énergies renouvelables souhaite mettre en valeur des réalisations, en particulier celles existant sur Thur Doller. Un premier rendez vous est proposé le jeudi 27 avril à 18h à Masevaux, à l'hostellerie alsacienne..

#### **3-2 Journées des Energies Renouvelables 2006**

**Monsieur Jacques Muller** présente ensuite l'édition 2006 des Energies renouvelables, qui aura lieu les 12-13 et 14 mai 2006. Comme pour les éditions précédentes, elle est organisée par l'association Thur Ecologie Transport. Cette manifestation, entièrement gratuite pour les visiteurs, s'appuie sur des aides (collectivités, entreprises). Le Pays Thur Doller, pour qui cette thématique est majeure, est partenaire de cette opération depuis le début. Il donne lecture du projet de délibération.

**Monsieur Jacques Muller** précise aussi que le Pays Thur Doller, dans le cadre du cycle « **économies d'énergie, énergies renouvelables, des collectivités qui s'engagent** », en guise de lancement des Journées des Energies Renouvelables, organise une soirée particulièrement destinée aux élus. Cette année, il est proposé de présenter l'expérience de la ville de Châlon sur Saône, le vendredi 12 mai à 20h. Les frais relatifs à cette conférence, seront directement pris en charge par le Pays.

- **Le Conseil, à l'unanimité, attribue une subvention de 2 000 euros à l'association Thur Ecologie Transport pour l'organisation des Journées des Energies renouvelables 2006.**

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** souhaite beaucoup de succès à cette manifestation.

#### Point 4 – Conventions divers

**4-1 - Signature d'une convention d'assistance gratuite avec l'ADAUHR** pour bénéficier de conseil et d'assistance gratuite dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement. Monsieur Jean Paul Omeyer présente le projet de délibération.

➤ **Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention avec l'Adauhr.**

**4-2 - Signature d'une convention avec l'association Stockbrunna** de Lautenbach pour le Chemin des contes. Le Clic, en partenariat avec la Médiathèque du Pays de Thann organise le chemin des contes, destinés aux résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

A la demande de Monsieur Freyburger, **Monsieur Michel Habib** précise que cette opération était initialement prévue en deux étapes, la médiathèque de Cernay étant associée, lors de la prochaine étape. Mais, au vu de l'intérêt manifesté par le secteur de Cernay, l'opération prendra également en compte le secteur de Cernay. La convention sera donc complétée par un avenant pour intégrer les prestations supplémentaires.

➤ **Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention avec l'association Stockbrunna.**

#### Point 5 - Questions diverses

##### **5-1 Programme d'actions du Programme Local de l'Habitat Thur Doller**

L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat, initiée en 2003, arrive maintenant dans sa dernière phase, celle de la validation d'un programme d'actions, Communauté de Communes par Communauté de Communes. Chacune va devoir faire des choix quant aux stratégies de développement du logement de son territoire, sur la base des grandes orientations présentées dans le projet de programme d'actions. Les quatre PLH qui en résulteront n'auront pas tous forcément la même contenance, mais on peut espérer y trouver une trame et une logique commune. En effet, le développement d'un territoire passe par sa capacité à accueillir de nouvelles populations, à garder sa population actuelle en lui offrant les différentes possibilités d'habitat, en fonction de ses besoins, selon l'évolution familiale des personnes.

**Monsieur Jacques Muller** précise que le présent PLH, à travers le programme d'actions, propose des objectifs qui ne permettront que le maintien de la population actuelle sans réduire de manière conséquente les tensions sur le marché, ni du foncier, ni du logement locatif. Le logement est un enjeu fort de notre territoire, et il est primordial que les collectivités en prennent conscience dans les différentes orientations proposées, celle visant à favoriser les habitations à faible consommation énergétique est à souligner, car c'est une réponse pour notre futur défi face à la crise énergétique mondiale qui se dessine.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** remercie Monsieur Jacques Muller pour son implication dans ce dossier et pour sa présentation. Ce petit rappel avant les débats dans les intercommunalités est important. Les intercommunalités vont être amenées à faire des choix. Si les quatre intercommunalités pouvaient retenir l'ensemble des orientations proposées, ce sera un signal très positif pour notre territoire. Il leur revient maintenant d'en discuter dans leurs instances au courant des prochaines semaines, afin d'engager à l'automne les négociations financières avec les différents partenaires de la politique de l'habitat.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler**, après s'être assuré qu'il n'y a plus de points divers, clôt la séance à 19h30 en remerciant les conseillers d'avoir répondu présent à son invitation.

**Prochain Conseil Syndical : vendredi 23 juin 2006.**